

## Libertés publiques

Par **lilau**, le **26/10/2010** à **16:35**

bonjour à tous,

voilà, je n'ai pas de question précise à poser mais plutôt une demande pour les étudiants doués en commentaires d'arrêts (image not found or type unknown)

je suis en 3ème année et j'ai une colle de libertés publiques à la rentrée : commentaire d'arrêt rédigé entièrement en 2H.

alors le commentaire d'arrêt n'étant vraiment pas mon fort (je sais pour quelqu'un en L3 c'est peu glorieux...) je panique de savoir que je n'aurai que deux heures ...

je révise mes cours, mais un commentaire me paraît vraiment infaisable tant la précision doit être rigoureuse.

ma demande est donc très vaste je ne sais si j'aurai des réponses, mais si un étudiant saurait me conseiller pour bien m'y prendre au niveau des révisions concernant le commentaire mais surtout le commentaire en lui-même (des conseils hors méthodo car j'en ai lu beaucoup) je lui serai reconnaissante de se manifester (image not found or type unknown)

j'ai conscience que ma demande n'est pas précise du tout je vous remercie par avance de votre compréhension ...  
bonnes vacances !

Par **guillaume14**, le **28/10/2010** à **19:30**

Bon effectivement, ta question est bien vaste... Pour bien te préparer à un commentaire, je crois que déjà le mieux c'est que tu révises bien les arrêts que tu as vu en cours, sachant que pour commenter un arrêt, il faut connaître l'état de la jurisprudence antérieure.

Rassemble aussi tes idées sur tout ce que tu as déjà pu lire par ailleurs.

C'est à peu près tout ce qui me vient à l'idée pour t'aider... Sachant que dans un commentaire, il y a forcément une part de feeling... Je crois surtout que si tu as du mal en commentaire, le mieux c'est que tu t'entraînes, au moins à faire des plans. Et si personne ne peut te les corriger tu pourras revenir sur ce forum.

En tout cas, bon courage!

Par **lilau**, le **28/10/2010** à **20:10**

tout d'abord je te remercie beaucoup, je vais effectivement essayé de retenir le maximum de

jurisprudence pour être au point sur l'état du droit positif.  
au niveau des idées et des points de vue je suis au point, ce sont réellement des sujets qui m'intéressent. la ou me vient le problème du plan, c'est plutôt au niveau des compétences, des procédures, etc ; ce qui ne touche pas à la question de fond de l'arrêt. cela me pose réellement problème car en lisant un arrêt cela ne m'interpelle pas du tout.  
cest pourquoi tu as certainement raison cela viendra avec l'entraînement !!  
encore merci !

Par **levosgien**, le **29/10/2010** à **19:47**

Salut Lilau,

Je crois que nous sommes dans la même unité voire dans le même groupe de TD car je fais aussi du DIP (j'ai lu ton post sur la convention de Vienne) et j'ai également colle le 2 novembre.

En ce qui concerne la méthode de révision pour le commentaire, la connaissance de la jurisprudence est évidemment importante. En ce qui me concerne, je relis les arrêts intégralement notamment afin d'avoir une vision des termes employés par la juridiction concernant telle ou telle notion. De cette façon, un parallèle peut toujours être fait dans l'arrêt à commenter. Toutefois, cela suppose de ne pas avoir un panel jurisprudentiel trop étoffé auquel cas la tâche est bien plus ardue.

Quoiqu'il en soit, j'ai du mal à me focaliser sur une seule partie du cours et aime bien avoir un aperçu assez précis de la matière afin de saisir les différentes nuances.

En ce qui concerne le temps de l'épreuve, il est évident que 2 heures passent vite et que par conséquent il est plus délicat de saisir les petites subtilités de la décision. C'est pour cela, à mon avis, que le plus gros des points à prendre se trouve dans l'introduction et cohérence du plan. Les développements ne pouvant pas être aussi conséquents que pour une épreuve de 3 heures.

De toute façon, la prof a bien dit qu'elle prenait en compte le fait que nous avons que 3 heures....

Comme l'a dit le précédent intervenant, la meilleure façon c'est l'entraînement. Cela permet notamment de développer des phrases "types" plus ou moins modulables selon les arrêts afin d'annoncer le plan et faire les transitions sans tomber pour autant dans la répétition.

Par **lilau**, le **31/10/2010** à **20:39**

salut !

oui effectivement on est certainement dans la même unité !! ^

comme toi, j'aime avoir un aperçu de tout le cours. cela me dérange donc pour un commentaire d'arrêt car il est plus intéressant de connaître les détails!! effectivement lire les arrêts est une bonne idée pour comparer et s'habituer aux termes par la même occasion. cela me déprime un peu car je n'ai pas réellement eu le temps, je me suis focalisée sur le cours et sur des textes extérieurs pour approfondir. la jurisprudence et la connaissance sont la, reste à voir si mon niveau évoluera en commentaire d'arrêt.

dans tous les cas je vous remercie bien de vos conseils et je prend en compte le fait que tu

lises les arrêts en entier j'essaierai de faire de même pour m'habituer!!  
de même, j'insisterai sur une bonne intro et un plan cohérent ... seulement, je comprends assez le fond des arrêts, ce qui me dérange, c'est les parties entières dédiées à la compétence (comme dans l'arret martinot si vous avez fait la correction) c'est vraiment cette subtilité avec laquelle j'ai du mal! :)

en tout cas, courage pour la colle alors Image not found for this link et merci pour les conseils surtout!!